



Mairie  
St BAUZILLE DE LA SYLVE 34230

L'an deux mil seize, le jeudi 2 juin à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

**Présents** : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, Patrice COSTE, Antoine FERNANDEZ, Catherine MARTINEZ, André VEYRAT, Agnès PEREZ, Marcel LAUTIER, Jean-Marc LACOMBE-BONNIOL, Marie-Odile ANTIGNAC.

**Absents excusés** : Ondine VIGIER, Marie PRATS, Pascal THEVENIAUD.

Pascal THEVENIAUD a donné procuration à Grégory BRO.

Madame Catherine MARTINEZ est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

### **Discussion et approbation du règlement du PLU :**

Monsieur le Maire explique aux conseillers qu'à la lecture de la délibération du règlement du PLU approuvé lors du conseil municipal du 10 mai 2016, la Communauté de Communes nous conseille d'apporter quelques éléments supplémentaires. Monsieur le Maire donne donc lecture de la nouvelle délibération.

Après en avoir pris connaissance et délibéré, le Conseil municipal approuve le document à l'unanimité.

### **Convention d'adhésion au Centre de Gestion pour mission de remplacement :**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'afin de remplacer le personnel communal dans ses missions, il est nécessaire d'établir une convention avec le Centre de Gestion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise la signature de cette convention à l'unanimité.

### **Questions diverses :**

#### **Commission extra-municipale:**

Lors du précédent conseil, Monsieur le Maire a expliqué aux conseillers que le projet d'engager une étude hydraulique afin d'établir un schéma directeur et un zonage d'assainissement du pluvial était un élément essentiel pour déterminer les actions destinées à maîtriser les eaux de ruissellement. Un premier devis avait été demandé pour la seule commune de St Bauzille, mais après réflexion, il convient de mener cette étude en concertation avec la commune de Popian située en aval de notre commune. Cette étude très complète va également nous aider dans l'élaboration du PLU. La proposition de constituer une commission extra-municipale composée d'élus et d'habitants qui, de par leurs expériences professionnelles peuvent nous apporter leurs connaissances a été établie :

Les élus : Grégory BRO, Jean-Marc LACOMBE-BONNIOL, Antoine FERNANDEZ, Ascencio FERNANDEZ, Marcel LAUTIER, Catherine MARTINEZ, André VEYRAT.

Les membres de la commission extra-municipale : Jean-Luc SAOS, Jean-Baptiste LIMOUSIN, Jacques COUSTOL.

La commission extra-municipale est estimée complète et arrêtée à 10 membres pour la commune de Saint bazille.

### **Commission Environnement :**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean Marc Lacombe-Bonniol qui a participé une réunion « Environnement » tenue à la CCVH. Un résumé des différents points exposés lors de cette réunion a été restitué aux membres du conseil municipal pour leur information.

La séance est levée à 20h05

Le Maire  
Grégory BRO

La secrétaire de séance  
Catherine MARTINEZ